Rapport annuel du Réseau canadien d’accessibilité (RCA)

2023-2024

**Table des matières**

[Reconnaissance territoriale 3](#_Toc174366161)

[1.0 Message de la présidente du conseil de direction du RCA 4](#_Toc174366162)

[2.0 Message du président du conseil consultatif du RCA 5](#_Toc174366163)

[3.0 À propos du RCA 6](#_Toc174366164)

[3.1 Vision du RCA 6](#_Toc174366165)

[3.2 Mission du RCA 6](#_Toc174366166)

[3.3 Proposition de valeur intersectorielle 7](#_Toc174366167)

[3.4 Principes directeurs 7](#_Toc174366168)

[4.0 Gouvernance du RCA 9](#_Toc174366169)

[4.1 Conseil de direction 9](#_Toc174366170)

[4.2 Conseil consultatif 9](#_Toc174366171)

[5.0 Communautés de pratique 10](#_Toc174366172)

[5.1 Communauté de pratique sur l’éducation et la formation 10](#_Toc174366173)

[5.2 Communauté de pratique sur les politiques 10](#_Toc174366174)

[5.3 Communauté de pratique sur l’emploi 11](#_Toc174366175)

[5.4 Communauté de pratique sur la recherche, la conception et l’innovation 11](#_Toc174366176)

[6.0 Renforcement de l’influence nationale du RCA 12](#_Toc174366177)

[6.1 Prise de contact officielle avec la ministre Kamal Khera 12](#_Toc174366178)

[6.2 Contribution du Réseau canadien d’accessibilité au Sommet national sur l’accessibilité du transport aérien 12](#_Toc174366179)

[7.0 Partage des connaissances et des pratiques exemplaires 15](#_Toc174366180)

[7.1 Forums Se connecter du RCA 15](#_Toc174366181)

[8.0 Établissement de liens et coordination des efforts 16](#_Toc174366182)

[8.1 Bulletin du RCA 16](#_Toc174366183)

[9.0 Le RCA en chiffres 17](#_Toc174366184)

[9.1 Faits saillants de l’exercice 2023-2024 17](#_Toc174366185)

[9.2 Lieu 17](#_Toc174366186)

[9.3 Représentation des collaborateur(rice)s : Les 5 principaux secteurs 17](#_Toc174366187)

[10.0 Gouvernance du RCA 18](#_Toc174366188)

[10.1 Bureau national du RCA 18](#_Toc174366189)

[10.2 Collaborateur(rice)s du RCA 19](#_Toc174366190)

# Reconnaissance territoriale

Nous reconnaissons et respectons le peuple algonquin Anishinabeg du territoire non cédé et non abandonné sur lequel sont situés le bureau national du RCA et le campus de l’Université Carleton.

Cette reconnaissance est importante pour nous. Elle nous rappelle la signification de ce lieu et constitue un engagement en faveur de la réconciliation avec les peuples autochtones.

# 1.0 Message de la présidente du conseil de direction du RCA

Chers/chères collaborateur(rice)s, membres et allié(e)s du RCA,

Né d’une idée d’un groupe de champion(ne)s et de défenseur(euse)s de l’accessibilité à l’Université Carleton en 2019, le Réseau canadien de l’accessibilité (RCA) est depuis devenu un impressionnant réseau national composé de plus de 107 organisations collaboratrices et de plus de 214 personnes. L’année dernière a marqué une étape importante dans notre croissance, avec l’adhésion d’environ 35 % de nos membres actuel(le)s entre mai 2023 et mai 2024.

Notre réseau continue de bénéficier de la diversité de ses membres, à savoir des organisations à but non lucratif, des prestataires de services, des établissements d’enseignement, des organisations gouvernementales, des sociétés d’État ainsi que d’autres secteurs représentant au total huit provinces et un territoire. Au cœur de cette adhésion, nous comptons la participation inestimable d’expert(e)s en accessibilité, de parties prenantes passionnées, de défenseur(euse)s des droits et de personnes ayant une expérience vécue du handicap.

Au cours de l’année écoulée, nous avons mis en application des changements afin d’encourager une plus grande participation au sein de nos communautés de pratique et d’offrir une structure plus souple et plus inclusive qui met l’accent sur la création de partenariats et la mobilisation des connaissances. Cette structure est cruciale, car elle nous permet de repérer et de saisir les occasions propices à l’action collective.

J’ai le plaisir d’annoncer que le RCA a mené à bien de nombreux projets cette année, qu’il a lancé huit nouveaux projets et qu’il a accompli des progrès substantiels dans la réalisation de ses objectifs stratégiques. Ces réalisations marquent des étapes importantes pour notre réseau et témoignent du dévouement et de l’enthousiasme de notre communauté. Il s’agit d’un moment charnière pour le RCA, qui continue à consolider sa présence au Canada en tant que communauté proactive, orientée vers l’action et déterminée à promouvoir l’accessibilité.

Je tiens à remercier chaleureusement l’ensemble des personnes qui participent au conseil de direction du RCA, au conseil consultatif, aux communautés de pratique et à nos différents groupes de travail. Votre expertise et vos expériences diversifiées sont d’une valeur inestimable pour notre progrès. J’apprécie également le soutien fourni par l’équipe du bureau national du RCA à l’Institut de l’accessibilité de l’Université Carleton.

Alors que nous entamons une nouvelle année, je reste optimiste quant à notre capacité à tirer parti de la dynamique actuelle pour continuer à faire évoluer les choses et à promouvoir une société plus accessible et plus inclusive.

Suzanne Blanchard

Présidente, conseil de direction du RCA

Vice-rectrice (Étudiant(e)s et admission), Université Carleton

# 2.0 Message du président du conseil consultatif du RCA

En tant que président du conseil consultatif, je me réjouis de faire partie du RCA, un réseau qui croit sincèrement que l’union fait la force et qui a la capacité de catalyser la collaboration au-delà de toute frontière. L’expertise, le désir de changement durable, la participation, la diversité des points de vue et l’authenticité qui se manifestent lors de nos réunions comblent mon cœur de gratitude.

Le réseau s’est considérablement développé au cours de l’année écoulée, apportant de nouveaux points de vue. En avril 2024, le RCA réunissait 107 organisations collaboratrices et plus de 214 personnes issues des secteurs public, privé, à but non lucratif, gouvernemental et scolaire de tout le pays. Chaque collaborateur(rice) apporte autour de la table virtuelle un ensemble de connaissances et d’expériences sur différents aspects de l’accessibilité. Le Réseau est pour nous une occasion d’apprendre les un(e)s des autres, en trouvant nos points communs et en travaillant à la réalisation de priorités de manière concrète.

Nous continuons à vous écouter et à solliciter votre rétroaction. Nous avons adapté nos structures et nos pratiques afin de mieux répondre aux besoins du réseau et de favoriser une plus grande implication de la part de nos membres. À l’avenir, nous devons toutes et tous nous servir du succès que connaît le RCA pour faire connaître, à plus large échelle, sa vision, sa mission et ses objectifs, et aussi pour inviter d’autres personnes à participer et à joindre leurs forces à celles des collaborateur(rice)s actuel(le)s du RCA, qui font déjà de grands progrès dans la création d’une société et d’une économie canadiennes plus accessibles et plus inclusives.

Au cours de l’année écoulée, j’ai été ravi de découvrir les multiples nouvelles façons dont les membres du RCA ont partagé leurs connaissances et tissé des liens. Les séances des forums Se connecter du RCA ont été une excellente occasion pour les membres du Réseau d’apprendre communément des expériences et de l’expertise de chacun(e) et de discuter d’un large éventail de questions liées à l’accessibilité. Ces événements, tels que *Transports accessibles* *au Canada* ou *Parcours vers la pleine confiance : L’accessibilité au service de la réussite collective*, ont rassemblé des centaines de participant(e)s et ont contribué à la promotion du Réseau à travers le Canada.

Nous pouvons toutes et tous éprouver de la fierté à la vue de la croissance du Réseau et du travail que nous avons accompli ensemble cette année. Dans les années à venir, nous continuerons de réfléchir et d’agir pour entraîner des changements positifs et accélérer le rythme des changements dans les politiques, l’emploi, l’éducation, la formation, la recherche, la conception et l’innovation afin d’assurer l’accessibilité universelle pour l’ensemble des Canadiens et Canadiennes.

Tony Labillois

Président, conseil consultatif du RCA

Directeur général, Statistiques sur la justice, la diversité et la population, Statistique Canada

#

# 3.0 À propos du RCA

## 3.1 Vision du RCA

Le RCA a pour objectif d’être la plateforme nationale intersectorielle du Canada afin d’autonomiser les personnes en situation de handicap, d’améliorer les résultats socio-économiques et sanitaires et de changer les mentalités et les comportements pour créer un Canada plus accessible et plus inclusif.

## 3.2 Mission du RCA

La mission du Réseau canadien d’accessibilité est de :

* Favoriser l’accessibilité pour les personnes en situation de handicap via la recherche, la conception, la technologie et l’innovation, l’éducation et la formation, les politiques, l’emploi et l’engagement communautaire.
* Nouer des partenariats stratégiques entre individus et établissements qui favorisent l’accessibilité en vue d’encourager un leadership novateur et orienté vers l’action.
* Mettre en synergie les atouts du Canada en matière d’accessibilité dans tous les secteurs et toutes les disciplines afin d’apporter des changements systémiques et culturels au niveau de l’équité, des mentalités et des comportements à l’égard des personnes en situation de handicap.

## 3.3 Proposition de valeur intersectorielle

La création du Réseau canadien d’accessibilité (RCA) offre une occasion unique aux établissements d’enseignement, aux organisations sans but lucratif, aux gouvernements et aux entreprises de conjuguer et de tirer profit de leurs atouts respectifs en vue de promouvoir l’accessibilité et d’apporter des changements opportuns, réels et durables à la vie des personnes en situation de handicap. En unissant leurs efforts de façon soutenue, ces partenaires pourront :

* Continuellement apprendre les un(e)s des autres pour améliorer la qualité, la disponibilité et l’accessibilité de leurs établissements, programmes et services respectifs, ainsi qu’enrichir le soutien offert aux personnes en situation de handicap.
* Veiller à ce que l’élaboration des politiques publiques, la prise de décisions relatives aux programmes et les actions de plaidoyer concernant l’accessibilité soient davantage fondées sur l’ensemble des faits de manière intégrée.
* Réaliser un inventaire plus complémentaire et plus intégré des offres en matière d’éducation, de formation, d’emploi, d’implication et d’inclusion des personnes en situation de handicap.
* Renforcer les engagements de chacun(e) en vue de sensibiliser le public à l’accessibilité et d’appuyer les efforts visant à optimiser les contributions des personnes en situation de handicap.

## 3.4 Principes directeurs

* Accessibilité – Le Réseau facilitera l’accès équitable et rapide des individus et des organisations aux connaissances, aux programmes et aux services du RCA, ainsi qu’à ses initiatives en matière d’engagement communautaire.
* Inclusion – Le Réseau respectera le principe du « rien sur nous, sans nous » en encourageant l’inclusion et l’équité dans la définition de ses orientations stratégiques, dans ses activités quotidiennes et dans l’implication des partenaires et des parties prenantes.
* Intersectionnalité – Conformément à la *Loi canadienne sur l’accessibilité* et à la Convention relative aux droits des personnes handicapées, le Réseau reconnaît l’intersectionnalité et les droits de la personne comme le cadre organisationnel pour tous ses travaux. Ainsi, le RCA reconnaît la diversité des identités et des expériences vécues dans la société et la réalité des inégalités multiples à laquelle sont confrontées les personnes en situation de handicap. Le Réseau adoptera cette approche intersectionnelle dans tous ses processus décisionnels.
* Collaboration – Le Réseau collaborera efficacement avec les communautés des personnes en situation de handicap et ses partenaires des secteurs public, privé et des organisations sans but lucratif en vue de maximiser la pertinence, l’application et l’incidence de ses connaissances et de ses propositions.
* Excellence – Le Réseau facilitera la recherche, l’éducation, la formation, l’élaboration de politiques et la mobilisation de connaissances en matière d’accessibilité, et ce, dans le respect des normes internationales les plus rigoureuses et des meilleures pratiques.
* Innovation – Le Réseau lancera et favorisera de nouvelles approches visant à comprendre l’accessibilité, ainsi que de nouveaux moyens d’aborder les défis et les possibilités des Canadiens et Canadiennes en matière d’accessibilité.
* Durabilité – Le Réseau poursuivra sa mission de façon à encourager la durabilité de ses organisations partenaires et à attirer les ressources nécessaires à l’augmentation de sa capacité et de ses contributions.
* Imputabilité – Le Réseau régira et dirigera ses activités avec intégrité afin de garantir une solide gestion des ressources qui lui sont confiées, de rendre des comptes à ses partenaires et de préserver la confiance des personnes qu’il cherche à servir et à impliquer.

# 4.0 Gouvernance du RCA

## 4.1 Conseil de direction

Le rôle principal du conseil de direction du RCA est d’assurer la gérance du Réseau au nom des organisations partenaires, qui bénéficieront des activités du Réseau et de leurs portées. Le conseil est composé de 17 personnes qui représentent divers secteurs et organisations au Canada, et qui s’intéressent à l’accessibilité et à l’inclusion. Le conseil de direction supervise la conduite des affaires du Réseau en collaboration avec le bureau national du RCA, qui est responsable de l’accomplissement au quotidien de la mission du réseau.

## 4.2 Conseil consultatif

Le conseil consultatif est composé des représentant(e)s désigné(e)s de chacune de nos 107 organisations collaboratrices. Le rôle du conseil consultatif est d’apporter une voix pancanadienne au Réseau, au nom de la région d’origine respective de chaque représentant(e), en ce qui concerne la promotion de l’accessibilité pour les personnes en situation de handicap.

Le conseil consultatif offre au conseil de direction et aux communautés de pratiques un groupe de rétroaction intersectorielle, interdisciplinaire et internationale. Il permet également de s’assurer que le conseil de direction et les communautés de pratiques bénéficient de l’expérience vécue des personnes en situation de handicap et de leurs équipes de soutien.

# 5.0 Communautés de pratique

Au cours de l’exercice 2023-2024, les communautés de pratique du RCA ont continué à favoriser la participation des membres du Réseau. Le RCA dispose actuellement de quatre communautés de pratique distinctes, qui regroupent collectivement 274 membres.

## 5.1 Communauté de pratique sur l’éducation et la formation

**Membres :** 75 membres

**Axe principal :** Cette communauté de pratique a pour objectif d’améliorer notre compréhension de l’accessibilité par le biais d’initiatives et de programmes d’éducation et de formation. Les membres de cette communauté de pratique sont actuellement impliqué(e)s dans deux projets majeurs :

* **Guide sur le capacitisme :** Une ressource visant à accroître la sensibilisation et à consolider l’éducation concernant les enjeux et les répercussions du capacitisme dans divers contextes.
* **Guide pour la consultation des personnes en situation de handicap** Ce projet vise à élaborer un guide pour aider les organisations à impliquer efficacement les personnes en situation de handicap dans la mise en place de politiques, d’outils et de services. Il aborde les pratiques exemplaires en matière de consultation, de détermination du temps de participation, de rémunération équitable et de prévention contre la surcharge pour les participant(e)s, en réponse aux nouvelles exigences législatives telles que celles de la loi sur l’accessibilité de la Colombie-Britannique.

## 5.2 Communauté de pratique sur les politiques

**Membres :** 62 membres

**Axe principal :** Cette communauté de pratique dédiée à l’élaboration et à la défense de cadres politiques accessibles est impliquée dans plusieurs projets clés :

* **Examen de la législation canadienne :** Un examen approfondi de la législation canadienne existante en matière d’accessibilité afin d’identifier les lacunes et les domaines propices à des activités de défense des intérêts.
* **Examen du Plan d’action pour l’inclusion des personnes en situation de handicap :** Ce projet permet de recueillir les commentaires des membres et de consulter le gouvernement afin d’affiner la mise en œuvre du Plan d’action pour l’inclusion des personnes en situation de handicap et de veiller à ce qu’il réponde aux besoins de la communauté.
* **Outil de gouvernance inclusive :** Cet outil vise à garantir que les voix des personnes en situation de handicap soient incluses dans les processus de prise de décision au sein du RCA, sur le lieu de travail et dans les organisations externes.

## 5.3 Communauté de pratique sur l’emploi

**Membres :** 69 membres

**Axe principal :** Cette communauté de pratique se concentre sur la promotion de l’accessibilité et de l’inclusion dans les pratiques d’emploi. Ces membres travaillent actuellement sur ce projet :

* **Cadre pour les initiatives d’accessibilité sur le lieu de travail en matière de handicap et d’emploi :** Ce projet vise à développer un cadre clair, concis et simple d’utilisation pour soutenir les politiques et les pratiques qui favorisent l’accessibilité en matière d’emploi. L’accent sera mis sur la fourniture d’exemples de politiques, de pratiques et de processus qui favorisent les approches fondées sur les points forts pour les initiatives d’accessibilité en matière d’emploi. L’objectif est de réduire les obstacles systémiques, y compris les préjugés inconscients et les récits et pratiques qui stigmatisent, tout au long du cycle de vie de l’emploi (attraction, recrutement, intégration, apprentissage, développement, rétention et départ).

## 5.4 Communauté de pratique sur la recherche, la conception et l’innovation

**Membres :** 68 membres

**Axe principal :** Cette communauté de pratique intègre l’accessibilité dans la recherche et la conception afin de favoriser des solutions novatrices. Parmi leurs projets, on retrouve :

* **Guide des pratiques de recherche accessibles :** Ce projet vise à élaborer un guide qui traite des lacunes en matière d’accessibilité dans les pratiques de recherche, y compris la participation des personnes en situation de handicap, l’accessibilité des outils et espaces de recherche, ainsi que les méthodes de communication de la recherche d’une manière accessible.
* **Partage des connaissances et de l’information :** Ce projet vise à améliorer le partage des connaissances sur la recherche, la conception et l’innovation en matière d’accessibilité, en faisant la promotion d’un environnement collaboratif où les membres peuvent apprendre des pratiques existantes sans avoir à réinventer la roue.

Chacune de ces communautés de pratique ne se concentre pas seulement sur son domaine particulier, mais contribue activement à un dialogue et à une action plus larges sur l’accessibilité, garantissant ainsi que les efforts du RCA sont complets et ont une réelle incidence.

# 6.0 Renforcement de l’influence nationale du RCA

Au cours de l’exercice 2023-2024, le Réseau canadien d’accessibilité (RCA) a continué à démontrer son influence nationale en contribuant activement à d’importantes initiatives en matière d’accessibilité. Une initiative notable a été la participation du réseau au Sommet national sur l’accessibilité du transport aérien.

## 6.1 Prise de contact officielle avec la ministre Kamal Khera

Le bureau national du RCA a adressé une lettre officielle à la ministre Kamal Khera pour la féliciter de sa nomination au poste de ministre de la Diversité, de l’Inclusion et des Personnes en situation de handicap. La lettre a été signée par Suzanne Blanchard, présidente du conseil de direction du RCA. Aussi, le bureau national du RCA a eu une réunion productive avec l’équipe de la ministre, au cours de laquelle il y a eu un partage d’informations détaillées sur le RCA et le réseau. La réunion s’est conclue par un engagement mutuel à favoriser une relation de collaboration avec la ministre Khera et son équipe, alors que nous continuons à défendre et à faire progresser les initiatives en faveur de l’accessibilité dans tout le Canada.

## 6.2 Contribution du Réseau canadien d’accessibilité au Sommet national sur l’accessibilité du transport aérien

Avant la tenue du Sommet, la communauté de pratique du RCA sur les politiques a rédigé une lettre détaillée présentant des recommandations visant à améliorer l’inclusivité dans le transport aérien. Cette lettre a été envoyée, le 7 mai 2024, à l’honorable Pablo Rodriguez, ministre des Transports, et à l’honorable Kamal Khera, ministre de la Diversité, de l’Inclusion et des Personnes en situation de handicap. La lettre a été signée par la présidente du conseil de direction, Suzanne Blanchard.

**Réponse des cabinets des ministres**

Le RCA a reçu une réponse positive de la part de l’équipe chargée de l’accessibilité au sein de Transports Canada, qui nous a remerciés pour notre contribution et a reconnu la valeur de nos recommandations. La réponse a mis en lumière les points suivants :

* Gratitude pour l’engagement du RCA en faveur de l’inclusion.
* Reconnaissance de l’importance de nos contributions au Sommet.
* Confiance dans la capacité à obtenir des résultats significatifs et durables grâce à la collaboration.

**Participation du RCA au Sommet national sur l’accessibilité du transport aérien**

Julie Caldwell et Mastoor Al Kaboody du bureau national du RCA ont représenté le RCA au premier Sommet national sur l’accessibilité du transport aérien, qui s’est tenu le 9 mai 2024 à Ottawa. Cet événement important, organisé par le ministre des Transports, l’honorable Pablo Rodriguez, et la ministre de la Diversité, de l’Inclusion et des Personnes en situation de handicap, l’honorable Kamal Khera, a rassemblé diverses parties prenantes pour aborder les questions essentielles relatives à l’accessibilité dans le secteur du transport aérien au Canada.

**Points forts du Sommet**

Le sommet a été un moment décisif pour faire progresser l’accessibilité des transports aériens. Il s’est concentré sur trois objectifs principaux :

1. Débattre des questions d’actualité : Les participant(e)s se sont engagé(e)s dans des discussions approfondies sur les défis auxquels sont confronté(e)s les passager(ère)s en situation de handicap, qu’il s’agisse d’obstacles physiques ou de services inadéquats.
2. Trouver des solutions : Des réflexions ont été menées en collaboration afin de proposer des solutions réalisables à court et à long terme pour résoudre ces problèmes persistants. Il s’agit notamment de l’adoption d’un formulaire médical commun pour simplifier le voyage des passager(ère)s en situation de handicap et améliorer le processus de partage des données entre les compagnies aériennes et les autres parties prenantes afin de mieux repérer les problèmes d’accessibilité et de les résoudre.
3. S’engager en faveur d’un cadre de responsabilité partagée : Le Conseil national des lignes aériennes du Canada (CNLA) a souligné la nécessité d’un modèle de responsabilité partagée, garantissant que toutes les entités de l’écosystème de l’aviation respectent les normes de service et fournissent des informations en temps réel sur les interruptions de service. Ce cadre comprend la collecte de données sur les rendements et les vérifications de conformité effectuées par l’Office des transports du Canada (OTC).

**Rôle et contributions du RCA au Sommet**

La participation du RCA au Sommet était axée sur le réseautage et la représentation. Le Sommet était l’occasion pour le RCA de :

* **Créer des liens et des réseaux :** Le RCA a établi et renforcé des relations avec les principales parties prenantes, notamment les compagnies aériennes et les décideur(euse)s du secteur des transports.
* **Assurer la représentation :** Le RCA a veillé à être reconnu comme faisant partie intégrante des discussions sur l’accessibilité, renforçant ainsi son engagement à promouvoir l’accessibilité au Canada.
* **Planifier des collaborations futures :** Le RCA a discuté avec les parties prenantes pour planifier des collaborations actuelles et futures visant à faire progresser l’accessibilité dans le secteur du transport aérien.
* **Rencontrer la dirigeante principale de l’accessibilité du Canada :** L’équipe du bureau national du RCA a eu une brève réunion avec Stéphanie Cadieux, la dirigeante principale de l’accessibilité du Canada, ainsi que son équipe. Lors de cette réunion, Mme Cadieux a confirmé sa participation en tant que conférencière principale à la réunion d’affaires du RCA de décembre, renforçant ainsi les efforts de collaboration entre le Réseau et les principales parties prenantes du gouvernement pour faire progresser les initiatives en matière d’accessibilité à travers le Canada.

# 7.0 Partage des connaissances et des pratiques exemplaires

## 7.1 Forums Se connecter du RCA

Les forums Se connecter du RCA sont des événements qui offrent aux membres du RCA l’occasion de créer des réseaux, d’en apprendre davantage sur le travail de chacun(e), d’échanger des pratiques exemplaires et d’établir des liens entre différentes régions et différents secteurs. Six forums Se connecter du RCA ont eu lieu durant l’exercice 2023-2024, avec à chaque fois une belle participation (au total, 1 001 personnes y ont participé) accompagnée de commentaires positifs.

**20 juin 2023 – Les voies du changement : Perspectives autochtones sur l’accessibilité et le handicap**

Ce forum a été l’occasion de sensibiliser aux obstacles et aux réalités uniques auxquels sont confrontées les personnes autochtones en situation de handicap, et ce, dans l’espoir d’explorer la manière dont nous pouvons œuvrer à la réconciliation et prendre des mesures pour construire des sociétés plus inclusives qui célèbrent et soutiennent les membres des communautés autochtones en situation de handicap.

**26 octobre 2023 – Transports accessibles au Canada**

La séance « Transports accessibles au Canada » a offert un aperçu des initiatives et des recherches en cours qui visent à améliorer les options de transport inclusives et équitables au Canada.

**14 novembre 2023 – L’entrepreneuriat au Canada : Points de vue de personnes en situation de handicap**

À l’occasion de la Semaine mondiale de l’entrepreneuriat de 2023, le Réseau canadien de l’accessibilité (RCA), en collaboration avec les chefs de file canadien(ne)s du Programme d’aide aux entrepreneurs ayant une incapacité (PAEI), a organisé une table ronde pour partager des idées sur le travail autonome en tant que voie accessible aux personnes en situation de handicap, en se concentrant sur les expériences vécues par les entrepreneur(euse)s canadien(ne)s.

**26 mars 2024 – Parcours vers la pleine confiance : L’accessibilité au service de la réussite collective**

Animée par Tony Labillois, président du Conseil consultatif du RCA, cette table ronde a été organisée conjointement par le Réseau canadien d’accessibilité (RCA) et Statistique Canada pour souligner l’incidence de l’accessibilité sur les expériences individuelles et la réussite collective.

**23 avril 2024 – La collaboration, le mentorat et l’échange de connaissances comme facteurs cruciaux pour les personnes en situation de handicap**

Ce forum a mis en évidence l’importance de l’échange de connaissances et des réseaux de soutien dans le secteur de l’accessibilité. Ce panel a discuté d’exemples concrets de création d’occasions de collaboration et de mentorat et d’établissement de liens afin d’avoir un impact significatif sur la communauté.

**14 mai 2024 – La recherche sur l’accessibilité aujourd’hui et demain**

Les panélistes ont partagé leurs expériences et les résultats de projets de recherche terminés et en cours, avant de discuter de futurs domaines d’étude qui mettent en évidence l’évolution de la recherche sur l’accessibilité ainsi que son apport.

Les forums sont ouverts au public et les membres du RCA sont vivement encouragé(e)s à y participer. Pour plus d’informations sur les forums Se connecter du RCA, pour accéder aux enregistrements des séances passées et pour connaître nos événements à venir, consultez la page des [événements du RCA (en anglais)](https://www.can-rca.ca/fr/events-page/list/?tribe_event_display=past).

# 8.0 Établissement de liens et coordination des efforts

## 8.1 Bulletin du RCA

Le RCA continue de publier son bulletin électronique tous les deux mois depuis mai 2023. Six bulletins du RCA ont été publiés durant l’exercice 2023-2024 afin de diffuser des informations sur les événements à venir, les activités à découvrir, les nouvelles, et les possibilités d’apprentissage et de consultation offertes dans le domaine de l’accessibilité partout au Canada. La liste de distribution du bulletin compte présentement 900 abonné(e)s.

# 9.0 Le RCA en chiffres

## 9.1 Faits saillants de l’exercice 2023-2024

* 107 organisations collaboratrices au RCA (dont 35 nouvelles collaborations)
* 214 membres et expert(e)s individuel(le)s du RCA
* 34 types distincts de mesures d’accommodement au sein du Réseau
* 10 langues différentes parlées au sein du Réseau
* 71 membres qui ont une expérience vécue (dont 33 % s’identifient comme ayant une expérience vécue de handicap visible ou non visible)
* 35 réunions du RCA (conseil consultatif, conseil de direction, communautés de pratiques, codirection)
* 6 forums Se connecter du RCA
* 1 001 inscriptions aux forums Se connecter du RCA
* 913 abonné(e)s au bulletin du RCA

## 9.2 Lieu

Le RCA est représenté dans huit provinces et un territoire du Canada. Le tableau ci-dessous fournit une ventilation complète du nombre de collaborateur(rice)s du RCA et de membres individuels dans chacune de ces régions.

|  |  |
| --- | --- |
| **Province/Territoire** | **Nombre de collaborateur(rice)s et de membres du RCA**  |
| Alberta | 9 |
| Colombie-Britannique | 19 |
| Manitoba | 6 |
| Nouveau-Brunswick | 4 |
| Nouvelle-Écosse | 20 |
| Nunavut | 1 |
| Ontario | 139 |
| Québec | 10 |
| Saskatchewan | 6 |
| Total | 214 |

## 9.3 Représentation des collaborateur(rice)s : Les 5 principaux secteurs

* Services
* Organisations sans but lucratif/ONG
* Enseignement postsecondaire
* Société d’État
* Gouvernement fédéral

# 10.0 Gouvernance du RCA

Membres clés du RCA dans des rôles de gouvernance :

* Suzanne Blanchard, présidente du conseil de direction du RCA
* Tony Labillois, président du conseil consultatif du RCA et vice-président du conseil de direction du RCA
* Pina D’Intino, codirectrice de la communauté de pratiques sur l’éducation et la formation
* Maureen Wideman, codirectrice de la communauté de pratiques sur l’éducation et la formation
* Bianca Go, codirectrice de la communauté de pratiques sur l’emploi
* Richard Plummer, codirecteur de la communauté de pratiques sur l’emploi
* Lucille Berlinguette-Saumure, directrice de la communauté de pratiques sur les politiques
* Amber Knabl, codirectrice de la communauté de pratiques sur la recherche, la conception et l’innovation
* Claire Davies, codirectrice de la communauté de pratiques sur la recherche, la conception et l’innovation

## 10.1 Bureau national du RCA

Membres clés de l’équipe du bureau national du RCA :

* Boris Vukovic, directeur, Institut de l’accessibilité et bureau national du RCA
* Julie Caldwell, directrice adjointe des opérations des programmes, Institut de l’accessibilité et bureau national du RCA
* Mastoor Al Kaboody, gestionnaire des programmes du RCA
* Ariel Birkinshaw, Coordonnatrice de l’administration et de la communication
* Madeleine Egginton, Coordonnatrice de la réunion d’affaires annuelle
* Ken Yi Lei Lei, chargé de soutien au bureau national du RCA
* Mikaela Stevenson, coordonnatrice des communications et des événements, Institut de l’accessibilité et bureau national du RCA

## 10.2 Collaborateur(rice)s du RCA

Au sein de notre réseau, il est essentiel de saisir la distinction nuancée qui est faite entre les organisations collaboratrices du RCA, les collaborateur(rice)s individuel(le)s du RCA et les membres du RCA. Les organisations collaboratrices du RCA désignent les organisations qui ont obtenu l’autorisation d’adhérer dans leur intégralité au RCA. Pour leur part, les collaborateur(rice)s individuel(le)s du RCA représentent des personnes qui enrichissent notre réseau de leurs connaissances et de leurs points de vue de spécialistes. Celles-ci choisissent de s’engager auprès du RCA en tant que collaborateur(rice)s individuel(le)s, ajoutant ainsi de la profondeur et de la diversité à notre intelligence collective. Enfin, les membres du RCA englobent toutes les personnes qui participent de manière active à nos communautés de pratique. Il peut s’agir d’employé(e)s d’organisations collaboratrices ou d’individus indépendant(e)s qui souhaitent prendre part à nos initiatives. Veuillez consulter la liste des [collaborateur(rice)s du RCA](https://www.can-rca.ca/fr/can-collaborators/) pour en savoir plus.

### Organisations collaboratrices du RCA

1. Abilities Centre Whitby-Ottawa
2. Capacité Nouveau-Brunswick
3. ABLE2
4. Aboriginal Apprenticeship Board
5. Accessibil-IT inc.
6. Accessible Employers
7. Accessibrand
8. Adaptability Canada Corporation
9. Aequum Global Access Inc.
10. Ai-Media
11. Collège algonquin
12. Section de Toronto de la *Alliance for Equality of Blind Canadians*
13. Allied Therapy
14. Association for the Rehabilitation of the Brain Injured
15. Alliance canadienne de l’autisme
16. BDO Canada LLP/BDO Consulting
17. Collège Bow Valley
18. Branching Out Support Services
19. Institut de recherche Bruyère
20. La Table ronde des affaires + de l’enseignement supérieur (TRAES)
21. Agence des services frontaliers du Canada
22. Agence des services frontaliers du Canada – Comité consultatif des personnes handicapées
23. Postes Canada
24. Agence du revenu du Canada – Division nationale de l’équité en matière d’emploi, la diversité et l’inclusion de la Direction générale des ressources humaines
25. Canadian Assistive Technology
26. Association canadienne de soutien à l’emploi
27. Chambre de commerce du Canada
28. Conseil canadien de la réadaptation et du travail
29. Association canadienne de soins palliatifs
30. Capco Canada
31. Université Carleton
32. CBC/Radio-Canada
33. CDP Communications inc.
34. Centre d’accès équitable aux bibliothèques
35. Ville d’Ottawa
36. Fondation INCA
37. Collaborate Video
38. Community Futures Manitoba
39. D2L Desire2Learn
40. Université Dalhousie
41. Service ontarien de la surdicécité
42. Disability Alliance BC
43. Disability Foundation
44. Distinctability Ltd.
45. Partenariat en accès, informations et ressources d’emploi
46. Espace MUNI
47. Chaque Canadien compte
48. Eviance (Centre canadien d’études sur le handicap)
49. EY Canada
50. Fable
51. Fair Chance Learning
52. Bureau du dirigeant principal des ressources humaines du gouvernement du Nouveau-Brunswick
53. Municipalité régionale de Halifax
54. Hidden Mobility Disabilities Alliance
55. Home Sharing Support Society BC
56. Inclusion BC
57. Inclusion Nova Scotia
58. Société inclusive
59. Inclusive Workplace and Supply Council of Canada
60. Vie autonome Canada
61. Infinity
62. Ingenium
63. L’Arche Canada
64. La Cité
65. Left Turn Right Turn
66. Make a Difference Through Inclusion
67. Manitoba Possible
68. La marche des dix sous
69. Université McGill
70. Université Mount Saint Vincent
71. Municipalité de Clarington
72. Association nationale des étudiant(e)s handicapé(e)s au niveau postsecondaire
73. ND Connect
74. Société Neil Squire
75. Direction de l’accessibilité de la Nouvelle-Écosse
76. Nova Scotia League for Equal Opportunities (NSLEO)
77. Nunavummi Disabilities Makinnasuaqtiit Society
78. Ontario Council of Agencies Serving Immigrants (OCASI- Conseil ontarien des organismes de services aux immigrants)
79. Ontario Disability Employment Network (ODEN)
80. Université Ontario Tech
81. Ottawa Foyers Partage
82. Propeller Dance
83. Services publics et Approvisionnement Canada
84. Université Queen’s
85. Université Queen’s – Alliance canadienne concernant les politiques reliées au handicap
86. Recreational Respite
87. Fondation Rick Hansen
88. Université Saint Mary’s
89. Saskatchewan Association of Rehabilitation Centres (SARC)
90. Specialisterne
91. Lésions médullaires Canada
92. Université St. Francis Xavier
93. Statistique Canada
94. Sinneave Family Foundation
95. Université Thompson Rivers
96. Transports Canada
97. Université Fraser Valley
98. Université du Manitoba
99. Université du Nouveau-Brunswick
100. Université d’Ottawa
101. Université de Toronto
102. Université de Victoria – CanAssist
103. Université de Waterloo
104. VIA Rail
105. Whimble Care Inc
106. Commission de la sécurité professionnelle et de l’assurance contre les accidents du travail (WSIB)
107. Université York

### Collaborateur(rice)s individuel(le)s du RCA

1. AnaLori Smith – experte en accessibilité, École de la fonction publique du Canada
2. Andrew McIntyre – avocat et conseiller principal en politiques, Bureau de l’accessibilité de la fonction publique de l’Ontario, Secrétariat du Conseil du Trésor
3. Cynthia Bruce – professeure adjointe, musicothérapie, Université Concordia
4. Danielle Lorenz – rédactrice adjointe, Canadian Journal of Disability Studies
5. Dulcie McCallum – ancienne membre de la délégation du Canada à la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées
6. Matthew Gallina – coordonnateur national du programme ISET, Congrès des peuples autochtones
7. Matthew Raniowski – technicien en électronique, Forces canadiennes/Défense nationale
8. Melissa Egan – responsable nationale, Invalidités épisodiques, Réalise
9. Ian MacVicar – Ian MacVicar Yoga and Mindful Resilience Coaching
10. Jaime Winkler – coordonnatrice de réseau, Cerebral Palsy Canada Network
11. Richard Plummer – directeur, Développement des affaires et opérations, Association des malentendants canadiens
12. Rosalie McGrath – conseillère principale, Bureau de l’accessibilité, Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada
13. Scott Allardyce – conseiller principal en politiques, Bureau de l’accessibilité de la fonction publique de l’Ontario, Secrétariat du Conseil du Trésor
14. Sowmya Bhaskar – professionnelle en ressources humaines
15. Steve Estey – consultant indépendant, CRDPH et droits internationaux des personnes en situation de handicap
16. Suleman Arshad – fondateur et président de l’École de l’inclusion
17. Lucille Berlinguette-Saumure (AC) – ancienne responsable de la Ville d’Ottawa
18. Phillip Turcotte – personne en situation de handicap et champion de l’intégration des personnes en situation de handicap
19. Anne MacRae – directrice générale nationale
20. Christine Malone – spécialiste des programmes et projets de diversité et d’inclusion